



# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2024 A LIMOGES (87)

### Clubs présents ou ayant donné pouvoir / procuration :

- **Aquitaine** : BTC La Teste de Buch, Cercle de Tir Dyonisien, BTC Libournais, BTC Bibard, TC Dubourdiou Cestas, BTC St Médard St Pierre, ASSAM Ball-Trap, Club BT Ambésien, Trap-club KBM, BTC Biscarrossais, AS Soustons BT, Comité Basco Landais, BTC Born Aureilhan, BTC St Perdon, BTC Sore, BTC du Marsan, Club Tir Landes Gascogne, ASP Ball Trap, ASS Pech d'Ancou, Tireurs Pompiey et Pays d'Albret, ASC Turbomeca.
- **Poitou-Charentes** : DTL Club du Douhet, BTC Chatellaillon, CT Pigeon Argile Douhet, BTC Royan Marennes Oléron, BT Pigeon d'Argile Tonny Charente, Poitiers Trap, Courlis Club.
- **Limousin** : BTC Castelneuvien, BTC Arédien, BTC Saint-Junien, BTC Rochechouart.

### Clubs absents ayant donné pouvoir sans personne du département pour les représenter

- **Aquitaine** : BTC St Front de Pradoux, BTC St Capraise, BTC Bergeracois, BT CE Polyrey, BTC Ribarrois, Haitzaldea, BTC Souletin, Ass. Pigeon d'Argile.
- **Poitou-Charentes** : BTC Barbezieux, BTC Gensac La Pallue, BTC Cognac, BTC Aunis.

### Clubs absents n'ayant pas donné de pouvoir

- **Aquitaine** : BTC La Roche, LTR BTC Grégoire, BTC Capdrot, Périgord Shooting Club, Trap Club KSB, Tireurs de l'ASAP, Montaud BTC, ASSA, BTC St Michel Lapujade, BTC Lugos Stand Rémy, ASSB, BTC du Temple, BT Entre Deux Mers, ASC des DRT, Le Pigeon d'Or, BTC Ychoussois, Union Sportive Mugronnaise, FFBT Stand Fédéral Ychoux, BTC Marmandais, ACCA BT Bernadets, BTC Lou Tartas, BTC Ur Gorri, BTC Côte Basque.
- **Poitou-Charentes** : BTC Bignac, BTC Confolentais, BTC de Fouras, Centre de Tir de Haute Saintonge, BTC Sainte Néomaye, Le Passour, BTC Roc Bechaud.
- **Limousin** : Centre Tir de Margnat, BTC Guéretois, ASS Tir des Fressanges.

**Soit 109 Voix représentées sur 210 voix possibles et 32 clubs présents ou représentés sur 77 possibles.**

Le Président Maurice BOUTIN ouvre la séance à 15h00, après émargement des clubs présents ou représentés.

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président demande si des personnes ont des remarques sur les statuts qui leur ont été envoyés à la suite des modifications que nous avons dû faire pour être conforme avec ceux de la FFBT.

Personne n'a de remarque et il est donc procédé au vote.

- ❖ Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76 – Tel Comité : 06.82.07.19.84

Page 1





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président demande si l'Assemblée désire la lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2023 à Cherves Richemont (17). Personne ne se manifestant, il demande l'adoption de ce compte-rendu.

❖ Celui-ci est adopté à l'unanimité

Il passe ensuite à la lecture de son **rapport moral** de la saison 2023.

- Cette année encore, nous avons à déplorer la disparition de plusieurs de nos adhérents. Nous présentons aux familles des disparus nos sincères condoléances et je vous demande d'avoir une pensée particulière pour eux.
- Licences 2023 : 4698 licences ont été délivrées (-28) et 77 clubs
  - Aquitaine 2762 licences et 52 clubs
  - Limousin 468 licences et 7 clubs
  - Poitou Charentes 1468 licences et 18 clubs
- Clubs
  - Le BTC Lugos Stand Rémy a été affilié à la Fédération et a délivré ses premières licences.
  - Le club FFBT Stand Fédéral Ychoux a été également affilié et a délivré ses premières licences.
  - Le BTC Viviennois n'a pas délivré de licences en 2023.
  - Le BTC Villeneuvois n'a pas délivré de licences en 2023 et a décidé de mettre fin à ses activités en 2024.
  - Le Club Tir Landes Gascogne a décidé de mettre fin à ses activités en 2024.
- Cotisation des clubs
  - Le Comité Directeur a décidé, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, de ne pas faire payer aux clubs la cotisation au Comité Régional (cela représente environ 4900 €)
  - La cotisation est rétablie en 2024 et prélevée sur le premier bordereau de licences en même temps que la cotisation FFBT. Le tarif est le même que précédemment : de 1 à 20 licenciés => 20 €, plus de 20 licenciés => 1 € par licencié.
- Licences
  - Après l'augmentation de 2023, le tarif de la licence 2024 ne change pas (65 € pour les seniors et dames et 30 € pour les cadets juniors). La revue reste à 12 €.
- Weblice
  - La Fédération communique avec le club via une messagerie incluse dans Weblice. Pensez à la consulter régulièrement. En cas de problème ou question, contacter Claudine MEUNIER.
- Site de la FFBT (<https://ffbt.asso.fr>)
  - Les mutations sont dématérialisées. Les licenciés doivent enregistrer leur demande de mutation via leur compte tireur sur le site fédéral.
  - Les demandes de licence sont dématérialisées à partir de 2024. Il est impératif d'avoir un certificat médical autorisant la pratique du ball-trap avant de faire la demande de licence via le compte tireur sur le site fédéral ou l'application mobile « FFBT » (disponible sur Play Store ou Apple Store). Plus d'informations sur le site : <https://ball-trap-aquitaine.com/licences/tarifs-licences-ffbt.html>
  - La licence 2024 sera disponible en visualisation ou téléchargement depuis le compte tireur ou l'application mobile.
  - Il est rappelé que, pour obtenir leur 1<sup>ère</sup> licence, les tireurs doivent impérativement montrer au club en plus du certificat médical, un justificatif de domicile (original) et une pièce d'identité le jour de la demande de licence. Sans ces documents, le club ne pourra pas délivrer la licence.



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : [maurice.boutin@orange.fr](mailto:maurice.boutin@orange.fr) - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : [claudine.meunier002@orange.fr](mailto:claudine.meunier002@orange.fr) - Tel : 05.56.78.61.76 – Tel Comité : 06.82.07.19.84

Page 2





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- La saison sportive 2023  
Championnats de Ligue des 3 régions : 1069 participants (+191/2022).  
Les Championnats de Ligue étaient gratuits pour les cadets et juniors. Les 50 dames ayant participé à ces championnats ont reçu des tickets d'entraînement (300 tickets pour une valeur de 1596 €), ainsi que les 3 tireurs handisport (30 tickets pour une valeur de 160 €).  
Nous reconduisons ces opérations pour 2024. Pour le podium, les seniors A et B et les Dames A et B ne seront plus regroupés.  
Le premier Championnat de Ligue d'Hélices a été organisé sur le Stand Fédéral d'Ychoux, le jeudi 18 mai (Ascension). Il a donné lieu à un classement par ancienne Ligue.  
En 2024, il aura lieu les 11 et 12 mai sur le Stand Fédéral d'Ychoux (25 tireurs par jour). Il y aura un classement par ancienne ligue : Scratch, Man, Seniors A+B, Vétérans, Masters, Dames A+B, Cadettes, Cadets, Juniors Filles, Juniors Garçons et Equipes de club (3 tireurs).  
Tous les championnats de Ligue seront gérés via InscriptionWeb et HKTRAP.
- **Coupes d'Aquitaine**
  - Fosse universelle au Comité Basco Landais : 154 participants (-25 par rapport à 2022)
  - Compak Sporting au BTC Souletin : 62 participants (+3 par rapport à 2022)
  - Parcours au Pigeon d'Argile d'Issor : 53 participants (= par rapport à 2022)
- **Trophée d'Aquitaine**
  - Le reliquat de 2019 et les sommes récoltées en 2020 seront reportés ultérieurement, le bureau ayant décidé de ne pas organiser de trophées en 2023, la situation économique étant difficile.
  - Si les trophées d'Aquitaine ne sont pas relancés, nous déciderons où affecter la somme de 3539 €. Il est décidé lors de l'Assemblée de l'affecter aux écoles de tir.
- **Club France**  
Vous trouverez dans les pages suivantes le détail des Club France et de Médailles aux différents championnats nationaux et internationaux. A noter que nous avons 68 Club France (+15/2022)  
Les personnes seront récompensées en 2024 par le Comité Régional aux mêmes conditions que l'année précédente. Le montant prévisionnel est de 18471 €, auquel s'ajouteront les tickets d'entraînements pour les dames et handisport participant aux Championnats de Ligue.
- **Les écoles de tir :**
  - 5964 € ont été versés à 11 clubs (71 élèves)
  - Les 14 écoles de tir labellisées EFBT sont : Ass.Tir Fressanges, BTC Bignac, BTC Capdrot, BTC Confolentais, BTC Côte Basque, BTC Rochechouart, BTC St Junien, BTC Ste Néomaye, Comité Basco Landais, CTPA Le Douhet, Poitiers Trap, FFBT Stand Fédéral Ychoux, TC Dubourdiou Cestas, Tireurs de Pompiéy.
  - En 2024 la dotation des écoles de tir et initiation sera ouverte aux dames (2 premières années de licence). Une feuille de suivi devra obligatoirement être adressée en fin d'année au Comité Régional, avec le nom et la signature de l'élève, la date de chaque séance, le nom et la signature de l'initiateur.
- **Stage d'initiateur de club et de recyclage**  
Nicolas BRUNET est le Référent Régional de la Nouvelle-Aquitaine.  
3 formations ont eu lieu en 2023 : 22 et 23 Février au BTC Capdrot, 26 Octobre à l'Ass. Tir Fressanges, 27 et 28 Novembre au BTC Cognac.  
Christophe CASTALDO vient d'obtenir son diplôme de formateur, il commencera à former les initiateurs en 2024. Félicitations et bienvenue.



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76 – Tel Comité : 06.82.07.19.84

Page 3





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## • Stage de formation des arbitres

Il a eu lieu le 11 Février au Stand Fédéral d'Ychoux. La remise à niveau et la formation des nouveaux arbitres est prévue en 2025.

## • Assurances journalières

Il faut utiliser l'application mobile de la FFBT ou Weblice :

- Les tirs d'initiation sont soumis à la délivrance d'une autorisation de pratique journalière et sont limités à deux séances par an, tous stands confondus.
- Les chasseurs et les tireurs FFT sont également soumis à la délivrance d'une autorisation de pratique journalière mais peuvent bénéficier de plus de deux entraînements par an tout en restant des entraînements occasionnels.
- L'objectif de l'application est donc d'enregistrer tous les tireurs NON-licenciés à la FFBT, pratiquant le Ball-Trap sur un stand affilié et de vérifier leur éventuelle inscription au fichier FINIADA.
- La facturation des autorisations délivrées par le club est faite par prélèvement bancaire trimestriel (mêmes coordonnées bancaires que les prélèvements licences) : 4.50 € par assurance.

## • Compétitions prévues en 2024

La Fédération nous a octroyé :

- La pré-sélection de Fosse Universelle au TC Dubourdiou Cestas (33)
- La pré-sélection de DTL au BTC Ste Néomaye (79)
- Le G.P. FITASC et le Championnat du Monde de Fosse Universelle au Stand Fédéral d'Ychoux (40)
- L'Open de France de Trap One aux Tireurs de Pompiey (47)

## • Résultats des compétitions

Pour faciliter l'enregistrement des résultats, notamment pour les changements de séries, **les résultats des concours** doivent nous parvenir avec le **nom, prénom, série et club des participants**.

Merci d'envoyer tous les résultats à **Claudine MEUNIER** dans les jours suivant la compétition.

## • Site internet : [www.balltrap-aquitaine.com](http://www.balltrap-aquitaine.com) et Facebook

**Ce site est le site principal du Comité Régional.**

Vous continuerez à trouver les résultats des compétitions sur les sites du Limousin et du Poitou Charentes, ainsi que les informations locales.

## • Publicité des annonceurs

En 2023 le Comité Directeur a décidé de ne pas faire payer la publicité des annonceurs sur les sites et les carnets de compétitions d'Aquitaine et du Poitou Charentes.

En 2024, la publicité redevient payante, au même tarif qu'en 2020.

## • Groupe Facebook

Le groupe Facebook **Comité Régional de Ball-Trap de Nouvelle-Aquitaine** créé fin décembre 2019 compte près de 2600 membres (+500 en un an).

Il est destiné aux licenciés de Ball-Trap qui souhaitent avoir des renseignements sur les activités du Comité (Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine) et vient en complément des sites internet :

- Date des compétitions, parution des résultats sur le site internet
- Ordre de tir des Championnats départementaux, des Championnats de Ligue
- Informations et communications diverses, relais des communications de la FFBT, de la FITASC...

Il a été aussi créé pour les clubs, afin qu'ils communiquent facilement aux licenciés

Donc n'hésitez pas à y intervenir et à partager vos communications. Vous pouvez aussi envoyer vos communications à Sylvie, à Claudine ou Maurice qui les posteront dans le groupe.



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : [maurice.boutin@orange.fr](mailto:maurice.boutin@orange.fr) - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : [claudine.meunier002@orange.fr](mailto:claudine.meunier002@orange.fr) - Tel : 05.56.78.61.76 – **Tel Comité : 06.82.07.19.84**

Page 4





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## • Changements de série

Pour rappel, les **changements de série au pourcentage** des résultats dans les concours, suite à l'harmonisation des 3 anciennes ligues, les pourcentages sont :

- Fosse universelle : 82 % pour le passage en 2<sup>ème</sup> série – 90 % pour le passage en 1<sup>ère</sup> série
- DTL : 86 % pour le passage en 2<sup>ème</sup> série – 93 % pour le passage en 1<sup>ère</sup> série
- CS et Parcours : 75 % pour le passage en 2<sup>ème</sup> série – 85 % pour le passage en 1<sup>ère</sup> série
- Le calcul du pourcentage se fera sur les **4 meilleurs résultats** de la saison (400 plateaux ou 1200 points)

## • Ball-traps temporaires

Les comités départementaux ont délivré davantage d'autorisations de pratique aux associations, principalement des sociétés de chasse.

## • Comité Directeur et Commissions

Le Comité a réuni le Comité Régional le 25 Novembre 2023 à St Médard en Jalles afin de préparer la saison 2024. Merci à tous ses membres pour leur participation et leur travail durant cette journée.

Merci également aux personnes suivantes qui œuvrent toute l'année :

- Claudine MEUNIER pour le secrétariat, les championnats de Ligue et le lien avec les clubs
- Sylvie MEUNIER pour la comptabilité et la mise à jour du site internet du Comité Régional et de Facebook...
- Michel ALVES, Patrick GUYONNET, Patrick BARGER, nos vice-présidents
- Joël ROSSIGNOL, Nicolas CHASTRE et Gérard TREBUCHAIRE pour la gestion des Championnats de Ligue
- Emile DAMESTOY au Corporatif
- Stéphanie DE LA ROSA pour l'arbitrage
- Nicolas CHASTRE et Marie MEUNIER pour la mise à jour des sites du Limousin et du Poitou-Charentes
- Nicolas BRUNET pour la formation

Tous les membres du Comité Directeur font de leur mieux pour que notre Comité Régional évolue et avance.

Merci également à vous, mesdames et messieurs les Présidents des clubs et à vos membres bénévoles, pour le travail que vous faites dans l'intérêt du Ball-Trap.

Avant de passer la parole à la trésorière pour le bilan financier, je vous présente au nom du Comité Directeur et en mon nom, les meilleurs vœux de santé et de réussite sportive pour cette année 2024.

Je vous remercie de votre attention

Vive le Ball-Trap, Vive la Nouvelle-Aquitaine

❖ Le rapport moral est adopté à l'unanimité

## Rapport financier

Le Président donne ensuite la parole à Sylvie MEUNIER, trésorière, pour présenter le rapport financier de la saison 2023, sans oublier de la remercier pour le travail accompli tout au long de l'année.

La saison 2023 se termine sur un résultat négatif de 246.11 €.

- Charges d'exploitation : 104 577,35 €
- Produits d'exploitation : 104 331,24 €

❖ Le rapport financier est adopté à l'unanimité



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76 – Tel Comité : 06.82.07.19.84





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## Bilan sportif

Le Président donne ensuite la parole à Serge PEROYS pour la lecture du bilan sportif :

- Résultats des Championnats de Ligue
- Club France 2024
- Médaillés aux Championnats de France, d'Europe et du Monde
- Résultats des Coupes d'Aquitaine

## Bilan de la formation

Le Président donne ensuite la parole à Nicolas BRUNET.

- 10 clubs ont été labellisés en 2023, 22 initiateurs ont été formés et ont été reçus à l'examen.
- Les écoles EFBT doivent obligatoirement envoyer un rapport mensuel de leur activité à la FFBT.
- La FFBT effectue une dotation de fusils pour les clubs labellisés depuis plus de 2 ans.
- Nouveauté de la FFBT : formation d'entraîneur de club. Elle aura lieu les 13 et 14 Décembre au Stand Fédéral Ychoux.
- Il y a en Nouvelle-Aquitaine 52 initiateurs à réactualiser en 2024. Le recyclage sera organisé en fonction des disponibilités.

## Informations et questions diverses :

- **Les cotisations des clubs** à destination du Comité Régional pour l'année 2023 ont été gratuites. La cotisation sera rétablie pour 2024 et sera prélevée avec le premier bordereau de licence.
- **Le tarif des concours de clubs** sera le même qu'en 2023.  
**Dans les Championnats de Ligue, les seniors A et B ne seront plus regroupés ainsi que les dames A et B.**
- Pour la formation de nouveaux initiateurs, Christophe CASTALDO sera le formateur pour l'Aquitaine et Nicolas BRUNET pour le Poitou-Charentes et le Limousin.
- Un imprimé pour la déclaration des Ball-Traps Temporaires est sur le site de la FFBT. Ils ne peuvent pas être organisés en nocturne (avis défavorable).
- A noter que les prochaines élections auront lieu en 2025 (par liste).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Le Président remercie l'Assemblée et invite les participants au pot de l'amitié.

Président  
Maurice BOUTIN

Secrétaire de séance  
Claudine MEUNIER



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétaire Générale : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76 – **Tel Comité : 06.82.07.19.84**